

## Le travail à deux vitesses !

**La répartition équitable du travail entre les quartiers est la pierre angulaire d'un centre de distribution.** Le constat à Paris 20 PDC sur cet aspect des choses est limpide !

Force est de constater, et d'autant plus depuis la mise en œuvre de V8, que les agents ne sont pas tous logés à la même enseigne.

Mais, une fois ce constat fait, doit-on se résoudre à le dénoncer, à le scander, sans être capable d'apporter des solutions ? Sur ce point, la CFDT diffère des autres OS dans sa conception du syndicalisme et ose le revendiquer.

La dernière « réorg » n'a pas atteint son but ! L'action de la CFDT doit mener la direction à corriger ces dysfonctionnements. Les vieilles méthodes du « tout ou rien », les karaokés matinaux ont fait la preuve de leur impuissance. Aujourd'hui la CFDT propose de révolutionner les choses : osons négocier, construire une alternative et sachons prendre nos responsabilités.

Ce tract est l'occasion de poser clairement les vrais problèmes des agents, d'apporter des réponses

- **« V8 » et les « stocks récurrents à la cabine » ?**

Révéléateur des problèmes des agents des parties « centre ». Ces mêmes agents qui couvrent trop souvent les parties « lettres » à découvert ; le contraire n'étant pas forcément la règle ?

La numérotation des « reco » : cette procédure va dans le bon sens, mais ne répond pas à la question majeure, le déséquilibre entre quartiers « lettres » et « OS » !

La gestion des « reco » : les stocks de « reco » sont déversés sur les agents sans tenir compte des contraintes de traitement. La CFDT propose de mettre en place un protocole pour lisser sur la semaine le nombre de « reco » à présenter.

- **Quartiers à découverts ?**

De nombreux agents se plaignent de voir des parties non couvertes et s'étonnent de voir des faisant-fonctions ou CE sortir sur les tournées !

Etonnant, quand la direction nous annonce un volant à 27 %. La CFDT demande que l'on sorte les inaptes du volant et que l'on examine en détail leur situation, parce *qu'il vaut mieux un volant réel à 25% que 27% virtuel !*

- **Examen de tri et vente ?**

Quelles dispositions s'appliquent sur Paris 20 PDC ? La plupart des agents ne les connaissent pas.

La CFDT rappelle que les dispositions nationales précisent que dans les bureaux ou le TG a cessé, deux conditions doivent être réunies :

Une épreuve pratique au coupage sur un quartier en concertation avec le directeur. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Une formation sur un quizz de 10 questions avec de fausses réponses maximum.

La CFDT souhaite des éclaircissements.

**Le constat de la CFDT est-il sévère ou lucide ? Les deux mon général.**

Pour autant, nous ne laisserons pas enfermer dans un immobilisme syndical, plus prompt à dénoncer qu'à proposer des solutions. La vérité ne se trouve pas dans la démagogie vis à vis du plus grand nombre mais dans le souci de résoudre efficacement les problèmes, en toute solidarité !

La CFDT refuse cette situation et demande que soient regardés en face les problèmes, les vrais, ceux qui constituent le quotidien des agents au travail ! les revendications politiques doivent rester devant le bureau et ne pas polluer les débats !

**L'avenir ne se dénonce pas, l'avenir se construit.**